



HAL
open science

La guerre de Libération de l'Algérie vue par les étudiants français entre 1960 et 1962

Michel Hau

► **To cite this version:**

Michel Hau. La guerre de Libération de l'Algérie vue par les étudiants français entre 1960 et 1962. Colloque international organisé à Chlef du 5 au 7 novembre 2012 par l'Université Hassiba Ben Bouali, Nov 2012, Chlef, Algérie. hal-03754818

HAL Id: hal-03754818

<https://hal.science/hal-03754818>

Submitted on 19 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La guerre de Libération de l'Algérie vue par les étudiants français entre 1960 et 1962 *par Michel Hau, témoin des événements parisiens et professeur émérite d'Histoire à l'Université de Strasbourg¹*

Introduction :

Il faut d'abord rappeler qu'à cette époque, tout Français âgé de 20 ans doit faire son service militaire. On le désigne sous le nom d'« appelé », par opposition à l'« engagé », qui est militaire de profession et fait partie de l'armée de métier. L'envoi des appelés en Algérie en 1956 et, surtout, les restrictions apportées en 1959 à l'octroi des sursis militaires, mettent les étudiants français directement en contact avec le problème des guerres de décolonisation. Ceci constitue une différence fondamentale avec le conflit indochinois, où seule l'armée de métier est intervenue. Pour des raisons faciles à comprendre, il n'y a pas eu de sondages d'opinion sur ce sujet chez les appelés ni chez les futurs appelés.

Mais c'est là que les sources orales, et, notamment, les témoignages de ceux qui ont vécu cette période peuvent compenser l'absence d'indication sur l'état de l'opinion. L'auteur de ces lignes est l'un d'entre eux, ayant été étudiant à Paris à partir de septembre 1960. Né en 1943 et bénéficiaire d'un sursis, il n'a accompli son service militaire qu'en 1969-1970. Il a néanmoins fait partie de cette génération d'étudiants qui est arrivée à la conscience politique avec la perspective de devoir aller faire la guerre en Algérie et qui a mûri politiquement en prenant position d'abord par rapport au conflit algérien.

1. Une jeunesse métropolitaine majoritairement hostile à la guerre d'Algérie :

a) L'envoi du contingent en Algérie et le concept de défense du territoire :

Le concept de défense du territoire est au cœur de l'esprit combatif du Français. Lorsqu'en 1793 la Convention ordonne la levée en masse, faisant de tout Français un soldat, c'est pour défendre le territoire envahi. En 1914, les troupes françaises font preuve de mordant à cause de l'invasion du territoire par les troupes allemandes.

Or, en 1956, lorsque les appelés sont envoyés en Algérie, ils n'ont pas affaire à une invasion, mais à une insurrection. Même si la propagande des autorités leur dépeint le mouvement comme minoritaire, les appelés et tous ceux qui sont sur le point d'être mobilisés à leur tour n'ont pas le sentiment de défendre leur territoire contre un envahisseur. On leur dit qu'ils vont « maintenir l'ordre ». Mais, depuis la Révolution française, le maintien de l'ordre ne fait pas partie des tâches qui incombent aux appelés : les appelés, c'est le peuple en armes. Celui-ci a un seul devoir, celui de « défendre la patrie »². Pas celui de « maintenir l'ordre »³. Mais le fait que les attentats du FLN frappent aussi des civils désarmés choque profondément l'opinion métropolitaine et l'empêche de sympathiser avec ceux que les journaux radiophoniques français appellent alors les « rebelles ».

¹ Cette communication a été présentée au colloque international de Chlef, à l'Université Hassiba Ben Bouali le 5 novembre 2012.

² Michel Esnault, *L'Algérie d'un appelé. Février 1961-Mars 1962*, Imprimerie Auffret SA, 1975. Marcel Barbeau, *Jeunesse perdue d'un appelé en Algérie, 1954-1962*, Sn, 1998. Marc Garanger, *La guerre d'Algérie vue par un appelé du contingent*, Seuil, 2001. Bernard Mercier, *Plongé dans les ténèbres. Un appelé dans la guerre d'Algérie*, Editions de l'Atelier, 2002. Jean-Claude Potty, *Guerre d'Algérie. Un appelé se souvient*, Jmg Editions, 2004. Jean-Marie Lentz, *Algérie 1959-1961. Un appelé raconte*, Editions de l'Officine, 2005. Michel Froiture, *Où était Dieu ? Lettres de révolte et d'indignation d'un appelé en Algérie (1956-1958)*, Mettis, 2006. Pierre Brana, *Mémoires d'un appelé en Algérie*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux 2008. Claude Aurières, *37 ans de réflexions, la Guerre. Témoignage d'un appelé en Algérie, 1958-1959*.

³ Jean-Charles Jauffret, « Le mouvement des rappelés en 1955-1956 », in : Mohammed Harbi et Benjamin Stora (éd.), *La guerre d'Algérie 1954-2004 la fin de l'amnésie*, Robert Laffont, Paris, 2004, p. 159.

Dans cette génération née entre 1934 et 1942, âgée de 20 ans au moment de la guerre d'Algérie, les étudiants forment une catégorie à part. Ils bénéficient, pour leurs études, d'un sursis qui peut leur être accordé jusqu'à l'âge de 25 ans. Avant leur incorporation, ils ne sont pas soumis à l'encadrement militaire. À la différence de leurs camarades déjà sous les drapeaux, ils ont le droit de parler librement, d'écrire et de manifester, ce dont ils ne vont pas se priver.

b) L'essor du syndicalisme étudiant et l'indécision des débuts sur la question algérienne

L'Union des Étudiants de France (UNEF) est alors le principal syndicat étudiant. Elle a été fondée en 1907 (Ferhat Abbas en a été élu vice-président en 1930). Les responsables qui y prennent le pouvoir à la Libération veulent rompre avec l'apolitisme d'avant-guerre et ancrer le syndicalisme étudiant à gauche, aux côtés des syndicats ouvriers. D'où le slogan : « L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel » (article 1 de la Charte de Grenoble votée en 1946)⁴. Mais au commencement du conflit algérien, l'UNEF refuse de prendre position et ne veut pas risquer de diviser le mouvement étudiant sur une question qui ne le concerne pas directement.

Les étudiants algériens quittent alors l'UNEF et créent leur propre syndicat, en 1955, l'Union Générale des Étudiants Musulmans d'Algérie (UGEMA), qui opte pour l'indépendance. Il faut rappeler qu'à ce moment-là, ni la SFIO, ni le Parti communiste ne prennent parti pour des négociations avec le FLN. Au contraire, même, la SFIO et le PCF votent le 12 mars 1956 les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet transmettant en Algérie les compétences des autorités civiles à l'armée et à la police. Ce sont les étudiants de la Jeunesse Étudiante Chrétienne (JEC) qui ont la position la plus avancée sur cette question. Cette minorité pousse au dialogue entre l'UNEF et l'UGEMA. Au congrès de Strasbourg, en avril 1956, l'UNEF décide d'entretenir des liens syndicaux avec l'UGEMA. En juillet 1956, avec l'UGEMA, des membres de l'UNEF organisent la « conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien ». La motion finale reconnaît le « fait national algérien ».

Cependant la masse des étudiants français reste divisée sur la solution à apporter au problème algérien. Même la décision prise par le gouvernement socialiste, en 1956, d'envoyer les appelés du contingent en Algérie et de porter la durée du service militaire à 30 mois (deux années et demie) ne fait guère bouger les lignes dans le mouvement étudiant. Les étudiants ne se sentent pas tout de suite concernés, car ils bénéficient d'un sursis de cinq ans, à partir de la date du conseil de révision, qui a lieu l'année de leurs vingt ans, pour terminer leurs études. Et sans doute croit-on encore à une solution rapide de la question algérienne.

c) La question des sursis et le basculement de l'automne 1959

C'est durant l'été 1959 que la masse des étudiants est brutalement sensibilisée au conflit : une instruction interministérielle datée du 11 août 1959 réduit les sursis d'incorporation accordés jusqu'alors aux étudiants. Ils sont 20 000 en cours d'études susceptibles désormais d'être envoyés en Algérie.

L'UNEF est poussée à réagir, mais elle veut dépasser la perspective purement corporatiste et s'oblige à prendre position sur le conflit algérien lui-même. Au CA de l'UNEF des 7 et 8 novembre 1959, Jean Aslanian résume la position du bureau national : l'UNEF ne veut pas se lancer dans la défense des sursis au risque d'apparaître défendre un privilège réservé à une catégorie de la jeunesse française, il lui faut relier cette question à une prise de position politique sur la guerre d'Algérie⁵.

Au mois de décembre 1959, les étudiants obtiennent une victoire partielle au Conseil d'État, qui annule une partie de l'instruction. Pourtant, en mars 1960, ils posent un

⁴ Robi Morder, (éd.), *Grenoble 1946, naissance d'un syndicalisme étudiant*, Syllepse, 2006.

⁵ C. Warin, *L'UNEF et la guerre d'Algérie*, Mm Paris I, 1972, p. 112. Jean Yves Sabot, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie, l'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, L'Harmattan, Paris, 1995.

ultimatum : grève ou abrogation totale de l'instruction. Le 9 mars 1960, l'université de Lille se met en grève. Elle est suivie par celle de Marseille le 10, par celle de Nancy et par les Écoles normales supérieures et la Sorbonne le lendemain. Les manifestations étudiantes s'intensifient à partir du 16 mars. Finalement, le 18 mars, l'instruction du 11 août est annulée⁶.

Malgré cette satisfaction donnée à leurs revendications, les étudiants ne désarment pas. C'est que la guerre d'Algérie pose pour eux des problèmes qui ne sont pas seulement des problèmes corporatistes. C'est en effet une crise morale que connaît toute la génération des jeunes Français arrivés à l'âge d'effectuer son service militaire à la fin des années 1950. Une majorité d'étudiants met en doute les arguments officiels avancés pour justifier cette guerre.

2. Un problème moral posé à toute une génération

a) La remise en question des mythes qui fondaient la colonisation et l'Empire colonial

La gauche communiste et socialiste est traditionnellement anticolonialiste, mais elle s'est habituée à considérer l'Algérie comme une colonie différente, beaucoup plus liée à la France que les autres, et elle n'adhère pas, au départ, à l'idée d'indépendance de l'Algérie. Toutefois, elle dénonce les injustices du système colonial et pousse dans le sens d'une plus grande égalité entre les colons et autochtones dans les domaines politique, social et économique. À cela s'ajoute une évolution des esprits dans d'autres zones de l'échiquier politique, notamment chez les chrétiens progressistes. Des écrivains et des journalistes remettent en question de façon de plus en plus radicale des mythes qui fondaient le colonialisme. Les reportages et les livres se multiplient pour faire ressortir le contraste entre le thème de la soi-disant « mission civilisatrice de la France » et les injustices causées par le système colonial. Les esprits, marqués par l'expérience de la deuxième guerre mondiale, font un parallèle entre tous les mouvements de lutte contre l'oppression⁷. L'opinion française, et notamment celle des jeunes générations, va être transformée en profondeur par le conflit algérien. Elle rejette les positions européocentristes et éprouve de la sympathie pour les mouvements révolutionnaires dans les pays qui appartiennent à ce que l'on appelle désormais le Tiers Monde ».

Les Européens d'Algérie (qu'on appelle alors les « colons » et pas encore les « Pieds noirs ») ont une assez mauvaise image dans l'opinion métropolitaine dès avant 1954, car ce sont les plus riches d'entre eux qui viennent en métropole et l'opinion (à gauche surtout) leur reproche d'exploiter la main-d'œuvre algérienne. Leur image se dégrade encore davantage à cause de leur opposition intransigeante aux quelques timides tentatives des gouvernements français successifs pour faire évoluer l'organisation politique et sociale de l'Algérie. Cette image devient franchement négative dans l'opinion métropolitaine avec les exactions de l'OAS à partir de 1960.

b) La condamnation des méthodes dites de « maintien de l'ordre ».

Confrontés à la « guerre révolutionnaire » depuis la guerre d'Indochine, nombre d'officiers de carrière français se sont affranchis des règles militaires et plus largement de ce que l'on appelle « les lois de la guerre ». Leurs agissements sont couverts par la hiérarchie, jusqu'au niveau le plus élevé. Or, très vite, ces crimes de guerre sont dénoncés par des journalistes et les poursuites engagées contre les journaux pour « atteinte au moral de l'armée » n'empêchent pas ces informations d'être largement diffusées, avec de nombreux témoignages concordants. L'opinion métropolitaine ne peut bientôt plus ignorer l'usage répandu de la torture, la mise à mort de prisonniers désarmés, les représailles contre les

⁶ Archives et ressources documentaires à la Cité des mémoires étudiantes, 135/153 rue Danielle Casanova, 93300 Aubervilliers. <www.citedesmemoiresetudiantes.org>.

⁷ H Hamon, P Rotman, « Les porteurs ». *Cahiers de l'IHTP* n° 9, oct. 1988, « La guerre d'Algérie et les chrétiens », *Cahiers de l'IHTP* n° 10, nov. 1988, « La guerre d'Algérie et les intellectuels français ».

populations civiles. Le livre d'Henri Alleg, *La question*,⁸ est vendu à des milliers d'exemplaires avant d'être saisi⁹. Il est aussitôt réédité en Suisse et vendu à 150 000 exemplaires. Dans l'armée française elle-même, nombre d'officiers s'interrogent, notamment chez les chrétiens¹⁰. Le pape Pie XII a, dès 1953, condamné l'usage de la torture¹¹. Le 7 mars 1960, le cardinal Feltin adresse une lettre aux aumôniers militaires intitulée « Problèmes de la guerre moderne et enseignements de l'Eglise ». Il y condamne les représailles collectives, l'usage de la torture et les exécutions sommaires¹². On imagine sans peine les problèmes de conscience que pose la perspective de devoir participer, même indirectement, à ce type de guerre, même s'il est vrai que les appelés du contingent en sont, le plus possible, tenus à distance.

3. L'action militante :

a) *Un slogan fédérateur : « La paix en Algérie »*

Après sa victoire sur le problème des sursis, l'UNEF, renforcée et désormais reconnue comme une force sociale puissante et efficace, va s'engager totalement dans la lutte pour une paix négociée en Algérie. Après la semaine des barricades d'Alger (24 janvier au 1^{er} février 1960), qui a vu les Européens anti-indépendantistes tenir en échec les forces de l'ordre, l'UNEF décide de lancer à son tour de grandes manifestations de rue à Paris et dans les grandes villes françaises. L'UNEF s'accorde avec les partis de gauche et les syndicats de salariés sur ce slogan assez vague, mais fédérateur : « la paix en Algérie ».

b) *Le mode d'action : la manifestation de rue*

L'action militante prend essentiellement la forme de grandes manifestations de rue. Le but est de masser en un même lieu des effectifs considérables, ce que rend possible la grande motivation des étudiants. Ces manifestations sont interdites par la préfecture de police de Paris, mais ont lieu malgré tout.

Une première grande manifestation unitaire, à laquelle l'UNEF, les syndicats (Fédération de l'éducation Nationale, CGT, CFTC), le PSU, et de nombreuses associations (Ligue des Droits de l'Homme) appellent à participer a lieu le 27 octobre 1960 à Paris et dans les grandes villes de province est un succès. Seule une réunion, dans la salle de la Mutualité a été autorisée. Mais le Quartier Latin est envahi par une foule énorme de manifestants, étudiants pour la plupart. Il y a là des dizaines de milliers de manifestants scandant « La paix en Algérie ». L'auteur de cette communication n'a alors pas entendu crier « Algérie indépendante ». La police intervient pour disperser cette foule, distribuant abondamment des coups de matraque aux manifestants comme aux passants.

Paris connaît, d'octobre 1960 à février 1962¹³, une série de manifestations impressionnantes par leur ampleur, notamment celle du 24 avril 1961 après la tentative de putsch des généraux. Il y a des contre-manifestations, organisées par les étudiants d'extrême droite, venant surtout des Facultés de Droit, et qualifiés par l'UNEF de « fascistes ». Ils

⁸ Henri Alleg, *La question*, Éditions de Minuit, Paris, 1958.

⁹ Claude Liauzu, « Ceux qui ont fait la guerre à la guerre », in : Mohammed Harbi et Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰ F. Casta, *Le drame spirituel de l'armée*, Paris, 1962, p. 13 à 15. Pax Christi, *Guerre révolutionnaire et conscience chrétienne*, Éditions Pax Christi, Paris, 1963, p. 62, 146 et 188.

¹¹ Discours de Pie XII au VI^e Congrès international de droit pénal, 3-10-1953. *Discorsi e Radiomessaggi*, t XV, p. 343.

¹² Pax Christi, *op. cit.*, p. 186.

¹³ Les manifestations se multiplient à partir de l'automne 1961 : 1^{er} novembre 1961 à l'initiative du PSU (parti socialiste unifié), le 18 novembre à l'initiative des jeunes communistes et des jeunes PSU, le 29 novembre à l'initiative du Mouvement de la Paix. 19 décembre à l'initiative de la CGT, de la CFTC et de l'UNEF (une centaine de blessés chez les manifestants) et surtout manifestation du 8 février contre l'OAS (9 morts au métro Charonne). Les étudiants parisiens vont à toutes ces manifestations.

scandent « Algérie française ». Ils compensent leur infériorité numérique par une violence plus grande : l'auteur de cette communication a vu (sans se souvenir de la date) une lourde chaise, lancée depuis la Faculté de Droit sur les manifestants UNEF, s'écraser sur le trottoir de la rue Soufflot, sans faire de victime.

Les forces de la police parisienne ont pour objectif de fractionner cette masse et de la disperser. Mais les organisations étudiantes acquièrent un grand savoir-faire, communiquant leurs points de rassemblement au dernier moment, faisant manœuvrer des groupes très mobiles pour contourner les barrages de police, donnant pour consigne de se mêler à la foule sur les trottoirs avant de se regrouper brusquement sur la chaussée, et faisant passer des mots d'ordre pour opérer des regroupements en de nouveaux points de rassemblement.

Beaucoup d'historiens de la guerre d'Algérie ne parlent guère de cette agitation étudiante à Paris. Ils ont tout à fait raison, tant il est vrai qu'elle n'a pas pesé bien lourd sur l'évolution du conflit. Mais elle a eu des conséquences sur l'évolution de la vie politique en France. D'une part, elle a créé chez les participants étudiants l'impression de détenir une capacité à peser sur le cours des choses par l'action dans la rue¹⁴. D'autre part, elle a attaché la grande masse des étudiants aux tendances les plus à gauche de l'échiquier politique français, parce que c'étaient celles qui étaient les plus en accord avec leur impatience de faire cesser les hostilités. Une conséquence de la guerre d'Algérie aura été de faire glisser, pour longtemps, les jeunes générations de Français vers la gauche et l'extrême gauche¹⁵.

4. Les aides aux militants du FLN

a) La constitution des comités antifascistes

L'UNEF a une aile gauche constituée surtout par les étudiants des matières littéraires. Le 22 avril 1961, un tract co-signé par la FGEL (Fédération Générale des Étudiants en Lettres), l'AGPLA (Association Générale des Préparations Littéraires et Artistiques) et le cartel des Ecoles Normales Supérieures appelle à constituer des comités antifascistes « pour exiger du gouvernement le châtement des fascistes militaires et civils, la démolition des groupes d'activistes et l'ouverture immédiate des négociations ». Ces comités attirent de plus en plus d'étudiants. Fin 1961, ils se coordonnent avec d'autres organisations étudiantes en un Front Universitaire Antifasciste.

C'est dans ce cadre qu'est décidée l'aide aux Algériens ayant participé aux manifestations des 17 et 18 octobre 1961 réprimées de façon sanglante par la police parisienne¹⁶.

b) Les aides ponctuelles aux militants FLN après les manifestations des 17 et 18 octobre 1961.

Dans les jours qui suivent les manifestations organisées par le FLN¹⁷, des contacts sont pris entre l'UNEF et les avocats défendant les militants du FLN. Ils ont pour but d'éviter que des manifestants FLN soient l'objet de mesures arbitraires, notamment ceux qui ont été blessés par balles et qui sont soignés dans les hôpitaux parisiens. Le bruit court chez les étudiants que certains manifestants blessés ont porté plainte contre la police et que, pour cette raison, des policiers veulent les faire disparaître. L'AGPLA demande alors à ses membres de se porter volontaires pour rencontrer régulièrement chacun de ces blessés.

L'auteur de ces lignes été l'un de ces militants de l'AGPLA. Quelles étaient ses motivations ? Le désir de servir un idéal de justice, celui de la France républicaine, en

¹⁴ C'est un mode d'exercice de la citoyenneté qui se joue hors des assemblées représentatives et qui est une tradition parisienne remontant à la Révolution, et même à l'époque de la Monarchie. Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997.

¹⁵ Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*, le Seuil, Paris, 1997, p. 32-34.

¹⁶ Cf. Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962*, Nouveau-Monde, Paris, 2011.

¹⁷ Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN, le drame d'octobre 1961*, Flammarion, Paris, 1999. Jim House et Neil Mac Master, *Paris 1961 : les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Taillandier, Paris, 2008.

combattant, à son très modeste niveau, la violence arbitraire. Le désir de mieux connaître les sentiments des Algériens. Enfin, l'idée que ce conflit prendrait fin et que des relations pacifiques s'établiraient entre ceux qui s'étaient réclamés de camps opposés.

Il a donc rencontré régulièrement, pendant la durée de son hospitalisation et de sa convalescence, un militant FLN blessé. Quand il est allé le voir à l'hôpital de Saint Maurice où il était soigné, il y avait, dans la salle des pas perdus de l'hôpital, des dizaines de blessés algériens avec des jambes dans le plâtre. Il est allé à la réception et a demandé à voir celui dont l'AGPLA lui avait transmis le nom écrit sur un bout de papier : Slimane Mena. Le réceptionniste l'a fait appeler par haut-parleur et, tout de suite, quelqu'un s'est détaché de la foule est venu vers lui, en s'appuyant sur des béquilles, avec une jambe dans le plâtre. Le militant qu'il rencontrait ce jour-là, avait la jambe fracturée en plusieurs endroits. Il raconta qu'une voiture de police (une voiture-pie, comme on disait alors) était passée près de leur cortège à Nanterre, le soir du 18 octobre, et avait tiré des rafales de mitraillette dans les jambes des manifestants pour les disperser. L'auteur de ces lignes lui a rendu visite plusieurs fois après sa convalescence. Il habitait à Nanterre, dans un foyer d'immigrés célibataires. Puis Slimane Mena est retourné en Algérie, car il avait une jambe trop affaiblie pour continuer à exercer son métier de maçon. Il a perçu une pension d'ancien moudjahid. Il s'est fixé à Sétif. Il a envoyé ensuite chaque année une carte postale. Ni lui ni l'auteur de ces lignes n'a joué un grand rôle dans tous ces événements. Simplement la rencontre de deux personnes dans les tourbillons de la grande Histoire...

c) *L'absence de ralliement au FLN*

La masse des étudiants français est restée cependant éloignée du FLN et les ralliements purs et simples à la cause du FLN sont rares. Si des « porteurs de valises » ont existé chez les intellectuels parisiens (surtout dans les milieux artistiques)¹⁸, l'auteur de ces lignes n'en a, pour sa part, pas rencontré. C'était une époque complexe, où les choix des uns et des autres n'étaient pas simples et où chacun était soumis à des impératifs contradictoires. Il y a eu à cela, deux raisons :

- l'absence d'un leader charismatique unique à la tête du FLN : les hommes qui ont décidé le soulèvement n'occupaient pas de fonctions dirigeantes dans les mouvements nationalistes de l'époque. Messali Hadj, le leader historique du nationalisme algérien, a été, dès l'origine, combattu par le FLN et Ferhat Abbas, autre leader historique, a été écarté de la présidence du GPRA en 1961¹⁹.

- la désapprobation à l'encontre des méthodes de la « guerre révolutionnaire », au nom des mêmes principes que ceux qui faisaient condamner les méthodes des opérations dites de « maintien de l'ordre ».

¹⁸ Le rôle principal du réseau des porteurs de valises consistait à collecter et en transporter des fonds et des faux-papiers pour les agents du FLN opérant dans la métropole, d'où leur surnom de « porteurs de valises ». La plupart de ses membres proviennent du monde médiatico-intellectuel, rassemblant chrétiens de gauche, trotskistes, syndicalistes ou communistes dissidents. Le réseau est finalement démantelé en février 1960 et son procès s'ouvre le 5 septembre 1960. Six Algériens et dix-huit Français sont inculpés. Quinze des inculpés sont condamnés le 1^{er} octobre à dix ans de prison, maximum de la peine ; trois sont condamnés à cinq ans, trois ans et huit mois. Neuf sont acquittés. Des intellectuels de gauche, avec le *Manifeste des 121*, apportent leur soutien aux porteurs de valises. Le chef de ce réseau, Francis Jeanson, en fuite à l'étranger, est jugé par contumace en octobre 1960. Il est, lors de ce procès, reconnu coupable de haute trahison et condamné à 10 ans de réclusion criminelle. Il est amnistié en 1966. Cf. Claude Liauzu, « Ceux qui ont fait la guerre à la guerre », in : Mohammed Larbi et Benjamin Stora, op. cit. p. 163. Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises*, Albin Michel, 1979. Sylvain Patter, *Les camarades des frères. Trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Syllepse, 2000. Jacques Charby, *Les Porteurs d'espoir*, La Découverte, 2004.

¹⁹ Gilbert Meynier, « Le PPA-MTLD et le FLN-ALN, étude comparée », in : Mohammed Harbi et Benjamin Stora, op. cit., p. 421.

Conclusion :

Les étudiants français ont connu un grand soulagement après les accords d'Evian, qui les dispensaient définitivement d'une guerre qu'ils ne voulaient pas faire.

Une minorité de syndiqués et militants d'extrême gauche ont suivi avec enthousiasme les premières réalisations économiques et sociales de la Révolution algérienne, certains traversant la Méditerranée pour y participer (on les nomma « les Pieds rouges »), mais la majorité s'est tournée vers d'autres centres d'intérêt, les guérillas d'Amérique latine et, bientôt, essentiellement, la guerre du Vietnam.

Les manifestations de rue n'ont pas cessé, bien au contraire. Chez les nouveaux leaders arrivant à la tête des syndicats étudiants après la fin de la guerre d'Algérie, le modèle des grandes manifestations de rue des années 1960 à 1962 a exercé une véritable fascination. Les syndicalistes étudiants ont vu, ou cru voir, dans cette forme de militantisme un puissant moyen d'action politique²⁰. D'où la continuation de l'agitation de rue autour de la guerre du Vietnam avec les « comités Vietnam de base », le tout débouchant sur le mouvement de mai 1968.

Ainsi, la naissance d'un puissant mouvement étudiant à partir des années 1960 et son évolution vers la gauche sont une conséquence (mineure) d'une guerre qui a fortement marqué l'histoire du XXe siècle.

L'histoire politique est complexe : la génération des étudiants de 1960-1962, plus âgée que celle des émeutiers de mai 1968, savait gré au général de Gaulle d'avoir conclu les accords d'Evian. Avec quelques-uns de ses camarades l'auteur de ces lignes a pris parti contre le mouvement de mai 1968.

L'indépendance de l'Algérie n'a pas mis fin aux relations de part et d'autre de la Méditerranée. Si des préjugés et des ignorances subsistent, c'est la tâche des historiens de faire comprendre les motivations des acteurs de ces événements et de faire en sorte que les fautes qui ont été commises de divers côtés lors de la colonisation, durant le régime colonial et dans la guerre de Libération de l'Algérie ne se répètent pas.

²⁰ Claude Liauzu écrit ainsi très justement : « L'Algérie a été la propédeutique des futurs militants du mouvement de mai 68 et du Gauchisme ». Claude Liauzu, *loc. cit.*, p. 164. C'est également le point de vue, défendu au cours de ce colloque, par mon collègue Christoph Kalter.